



**Conseil exécutif 2021-2022**  
**L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke**  
**Réunion #4 - Hiver 2022**  
**Lundi le 31 janvier 2021**  
**Université de Sherbrooke --- A8-222**

**Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:**

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

**Présences :**

- ~~Emily Abud~~
- ~~Saïd Kassabie~~
- ~~Gabriel Arsenault~~
- ~~Marilou Bernier~~
- ~~Sarah-Jade Bilodeau~~
- ~~Justine Legault~~
- ~~Pierre-Alexandre Chagnon~~
- ~~Charles-Alexandre Groleau~~
- ~~Sophie Martel~~
- ~~Saeha Vincent~~

**Observation :**

**Émile Parent-Simard**  
**Xavier Dupuis**

1. **Ouverture de la séance**  
Emily Abud déclare l'ouverture de la séance à 19h17.
  
2. **Désignation du praesidium**  
Saïd Kassabie propose de nommer par acclamation Emily Abud à la présidence et Justine Legault et Pierre-Alexandre Chagnon au secrétariat.

**Proposition adoptée par acclamation.**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Saïd Kassabie propose l'adoption par acclamation de l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposition adoptée par acclamation.**

**4. Adoption des procès-verbaux**

Saïd Kassabie propose l'adoption par acclamation du procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2022.

**Proposition adoptée par acclamation.**

**5. Tour de table**

**6. Suivi des dossiers en cours**

**6.1. Cartes Virtuelles**

**Émily Abud:** j'ai parlé à une personne responsable des cartes et j'ai amené les questions qu'on s'était posées en CE. ils ne savent pas si les cabinets veulent avoir les logos dessus. aucune publicité dessus, c'est un cadeau que les cabinets veulent nous faire. Udem et McGill ont confirmé qu'ils le faisaient. Le gars nous trouve un peu retardataire, il veut juste savoir si on est intéressés ou non pour aviser les cabinets. On a aucune modalité à respecter et si le seul problème est le fait que les cabinets veulent mettre leur logo sur la carte, c'est un peu contradictoire.

**Charles-Alexandre Groleau:** En connaissance de ces éléments, je ne vois pas pourquoi on ne leur [donnerait pas le Go](#). Je suis pour.

**Sacha Vincent:** Je suis d'accord d'aller de l'avant avec le projet. Je ne sais pas pourquoi on doit les donner les premières années, mais ça c'est un autre dossier. Aussi, je suis d'accord à condition qu'on ne mette pas de logo de cabinet sur la carte parce qu'on charge pour donner des objets promo normalement donc ça ne serait pas correct de donner un passe-droit aux cabinets qui nous donne la carte. C'est vraiment par souci d'équité et pour faciliter le travail de la prochaine personne qui aura mon poste.

**Sophie Martel propose d'aller de l'avant, évitant le logo des cabinets et promouvoir celui de l'AGED.**

**Emily Abud appuie**

**Emily Abud :** Pour les premières années, ça va avec la mentalité de l'UdeM et McGill comme cadeau de rentrée et de leur donner l'opportunité d'en apprendre plus sur les cabinets.

## 6.2. Course aux stages - explicatif premières années

**Emily Abud :** Pour revenir au point de Marilou de la semaine dernière sur le fait que c'est difficile pour les premières années à savoir de ce qui se passe pour la CAS. J'ai fait un document explicatif incluant les commentaires de Sarah-Jade et Sacha et ils peuvent contacter moi Sach, Sarah ou le CDP s'ils ont plus d'explications.

**Marilou Bernier :** on pourrait le mettre dans le groupe BAC 2021-2023.

**Sacha Vincent:** Est-ce qu'on a un onglet sur notre site internet ou ailleurs avec des informations générales pour les futurs étudiants sur comment l'AGED fonctionne comme le CE, le CA, la Course aux stages, etc.?

**Emily Abud:** Je pense que c'est quelque chose que le décanat fait bien en le présentant en début d'année. On pourrait voir à créer un genre d'explicatif (boîte d'outils).

## 7. Dossiers internes

### 7.1. Article 20.2 - Sanction

**Saïd Kassabie:** Pour résumer, l'art 20.2 prévoit que les membres de chaque comité doivent envoyer des membres aux AG. C'est à la discrétion du CE de déterminer si on sanctionne de 10% le budget des comités.

**Gabriel Arsenault:** On a accordé zéro \$ au CDAI donc techniquement le CE ne peut pas faire grand chose.

**Anna Arapovic :** Je voudrais juste savoir s'il y avait une raison pourquoi l'AG était 100% en présentiel? ça me semble un peu désuet pour ce qu'on vit présentement.

**Saïd Kassabie:** Je prévoyais que ça soit en commodale mais le local des AG était déjà réservé, donc on ne pouvait pas faire une assemblée en commodale. Ce n'était pas en ligne car les RG mentionnent que l'AG soit en présentiel sauf en cas de force majeure.

**Pierre-Alexandre Chagnon:** Je suis complètement en accord avec Anna, tout le monde était à l'extérieur, je ne pense pas que ça vaut la peine de sanctionner dans une telle situation, puisque les membres n'avaient pas la possibilité d'y être en ligne malgré leur absence à Sherbrooke.

**Anna Arapovic:** j'ai du mal à motiver mes membres à se présenter à l'AG et je vous invite respectueusement à repenser à votre modèle afin d'inviter les membres à être encouragés à se présenter aux AG.

**Sarah-Jade Bilodeau :** est-ce qu'il y aurait un moyen de modifier les RG ou de trouver un accommodement conforme aux RGs considérant la situation actuelle?

**Émily Abud:** c'était une minorité des comités qui n'étaient pas présents et je pense que les coordos ne sont peut-être pas au courant que d'autres membres de d'autres comités puissent les représenter lors de cette AG.

**Emily Abud propose de ne pas appliquer de sanction aux comités pour leur absence à l'AG et de mandater Saïd Kassabie à faire un post explicatif sur quoi faire en cas d'absence des membres.**

**Charles-Alexandre Groleau appuie.**

**Jeffrey Lauzon:** les AG ça m'intéresse mais pas juste une question qu'ils sont trop longues mais aussi permettre peut-être de faire l'AG en ligne disons pour accommoder les personnes qui sont à distance mais qui veulent tout de même participer.

**Saïd Kassabie :** J'invite à battre la proposition. Il faudrait laisser les comités s'exprimer sur leurs absences. Certains peuvent avoir de bonnes raisons de ne pas s'être présenter et d'autres non, ce qui justifierait les coupes aux budgets.

**Gabriel Arsenault:** j'inviterais à battre l'abattement. Certains coordos ne sont pas là ce soir pour justifier. Je ne vois pas comment est-ce qu'on peut déterminer ce qu'est une bonne ou mauvaise raison d'absence dans le contexte actuel.

**Pierre-Alexandre Chagnon:** on ne devrait pas être juge de bonnes/mauvaises raisons ici comme l'a dit Gabriel, la seule problématique à mon avis est le manque d'informations quant aux possibilités de représentation lors des AG.

**Le vote est demandé**

**A: 0**

**P: 6**

**C: 2**

**La proposition est adoptée à majorité.**

*Sophie Martel et Pierre-Alexandre Chagnon déclarent leur conflit d'intérêt.*

**Marilou Bernier :** Je suis d'accord de ne pas appliquer la sanction dans le contexte actuel de cours en co-modal. Par contre, la raison invoquée dans cette proposition ne me semble pas refléter les difficultés vécues par les comités et, ainsi, ne permettrait pas d'éviter que le problème se reproduise. Pour ma part, tous mes comités savent

qu'ils peuvent être représentés. Les comités présents ce soir n'ont pas plus invoqué ce motif pour expliquer leur absence. Les modalités alternatives pour être représentés en AG sont invoquées dans différentes publications et courriels. Si cela se trouve, le moyen invoqué pour informer des mesures pour être représentés en AG ne devrait pas être dirigé vers les coordinations, mais bien vers les membres du CE eux-mêmes. Et il serait peut-être plus pertinent de nous concentrer à faire de meilleurs rappels que de rediriger cette consigne sur les coordinations.

**7.1.1. Comité Droit vert l'avenir**

**7.1.2. Comité SimONU**

**7.1.3. CDAI**

**7.1.4. Comité de droit notarial**

**7.1.5. AEND**

**7.2. Fond d'appui à l'engagement étudiant**

**Emily Abud** : Comme à chaque session, on se fait demander d'une preuve dans un pv de notre implication qu'on a eu cette automne. À la fin je vais faire un calcul de notre implication en pourcentage sur 100!

**Charlotte Michon** : 15h

**Charles-Alexandre Groleau** : 10h

**Gabriel Arsenaault** : 22h

**Justine Legault**: 10h

**Sophie Martel** : 12h

**Emily Abud** : 18h

**Sacha Vincent** : 22h

**Pierre-Alexandre Chagnon** : 8h

**Saïd Kassabie** : 19h37

**Marilou Bernier** : 14h

**7.3. Décision de tenir l'AG à distance**

**Marilou Bernier** : Nos règlements généraux ne permettraient pas de tenir une AG à distance ou en co-modal la semaine dernière. Certains de mes comités ont eu des soucis à trouver des gens pour les remplacer, car ceux-ci, comme plusieurs autres étudiants d'ailleurs, n'étaient pas présents à Sherbrooke. Évidemment, les comités se doivent d'être représentés durant les AG et il n'est pas question ici d'en vouloir autrement. Il n'est pas plus désiré que soient tenues des AG à distance dans des contextes ordinaires où les cours sont donnés en présentiel. Cependant, je me demande s'il n'a pas déjà été pensé d'assouplir les RG pour accommoder les membres dans le contexte d'une reprise des cours en co-modale. Je mets en annexe une proposition de modification au RG qui pourrait être présentée à la Commission de révision des RG.

**Marilou Bernier propose de mandater la Commission de révision d'étudier une modification à l'article 118 des règlements généraux de manière à prévoir une consultation préalable auprès des comités lorsqu'il est nécessaire d'établir le mode de participation en AG (présentiel ou distanciel) dans un contexte de cours en co-modal.**

**Saïd Kassabie appuie.**

**Saïd Kassabie:** Pour revenir avec ce qu'Anna avait dit plus tôt (AG à distance) je crois que c'est une fausse bonne idée parce que les personnes sont peut-être connecté mais ils ne sont pas réellement présent. Il y a aussi des implications légales parce que la Loi sur les compagnies ne le prévoit pas comme la loi sur les SPA le prévoit.

**Sacha Vincent** : Je pense que ça serait une bonne idée de regarder s'il y a la possibilité de faire ça commodal. On peut regarder si on peut mettre une personne en ligne et une en présentiel ou quelque chose du genre. C'est sûr que c'est faisable d'avoir une personne à Sherbrooke qui peut regarder ton comité.

**Saïd Kassabie** : Ça dépend du local pour le co-modal.

AU.

## **8. Dossiers externes**

### **8.1 Conseil des membres:**

**Charles-Alexandre Groleau:** Suite au premier CM d'hiver; élection de Xavier Dupuis au poste de VPAI sur le CE de la FEUS, toujours 3 postes vacants sur le CE de la FEUS et il y a eu une modification des RG pour redonner le pouvoir au CA d'élire par intérim des membres sur le CE. Je voulais aussi discuter avec vous du spectacle d'hiver qui est annulé, mais le GRANADA a proposé à la FEUS de faire un festival à une date inconnue, gratuitement et fort probablement après la session. La question: de quelle manière on veut que la FEUS s'implique dans l'évènement (à suivre).

**Saïd Kassabie:** Un point mentionné, le sous comité pour la FEUS veut que la FEUS nomme de 10 à 12 personnes.

9. **Dossiers financiers**

10. **Dossiers académiques**

11. **Dossiers des activités étudiantes**

11.1. **Coupe des vétérans - Relance**

**Justine Legault:** J'ai parlé à quelques membres du comité. On est prêts à relancer le tout mais ça va aller après la relâche. C'est super poche les événements en ligne on va regarder l'assouplissement des mesures qui seront sûrement lundi de ce que j'ai entendu.

**Marilou Bernier:** Tel que mentionné la semaine dernière, est-ce que tu as approché les responsables sociaux pour les mobiliser à participer à l'organisation de la Coupe?

**Justine Legault:** Non. J'en ai parlé avec Emily mais je vais tenter de faire un sous-comité pour ça.

**Emily Abud:** Ce serait pour faire un petit sous-comité composé de Justine, Marilou, Sarah-Jade, 2-3 responsables sociaux et les membres restants du CIA.

**Sacha Vincent:** Je voulais juste savoir si vous aviez discuté de mettre des points pour le rallye photo qui a lieu demain?

**Charles-Alexandre Groleau:** S'il y a des points pour demain, je pourrais contacter les respos sociaux des groupes de premières années pour inviter les gens à participer. Le message serait à envoyer dans les groupes Messenger.

**Saïd Kassabie:** il a été mentionné qu'il y a juste quelques personnes du comité qui participent au comité. si ces personnes continuent à s'impliquer qu'ils le fassent sinon juste démissionner par eux-mêmes.

**Gabriel Arsenault:** Je laisserais ça comme ça pour cette année (sans démission) en raison du manque d'informations au niveau de l'implication initiale. Je m'assurerais que ce soit clair l'an prochain.

12. **Dossiers communication**

13. **Dossiers professionnels**

#### **14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

##### **14.1. Changements à la mission du comité santé bien-être - Avis des comités**

**Marilou Bernier** : Nous sommes convoqués, avec les coordinations des comités et les représentants de classe élus, à une rencontre avec le décanat. Je salue la démarche. Tant qu'à avoir tous ces comités réunis, serait-il pertinent de leur demander de partager leur avis sur la restructuration du comité santé bien-être? Il semble que cette refonte va avoir un impact sur leur fonctionnement. À défaut d'avoir un comité étudiant expressément voué à l'organisation d'activité bien-être, les comités devront organiser des activités qui leur sembleront plus ou moins éloignées de leur mandat, cela s'ajoutant à leur activités habituelles ou se faisant au détriment d'activités en lien avec leur mandat. Si cela se trouve, il est possible que les comités ne soient pas en mesure d'offrir un service moindre égal ou suffisant à ce que le comité santé bien-être offrait et à ce que les étudiants demandent. Bref, serait-il possible d'informer les comités et de les inviter à s'exprimer devant le décanat? Devrions-nous prendre formellement position durant la rencontre ou cela sera en vain?

**Émily Abud**: moi c'est déjà un point à l'ODJ de jeudi, donc on en parle déjà. pour ce qui est de prendre position, je ne suis pas certaine pour l'instant. Il y a des faits pertinents et j'aimerais mieux que Josée explique le tout jeudi.

**Pierre-Alexandre Chagnon** : je pense que c'est avantageux d'attendre jeudi avant de prendre position.

#### **15. Dossiers premières années**

#### **16. Varia**

##### **16.1. Évaluations**

##### **16.2. Carnaval**

##### **16.3. Party**

#### **17. Fermeture de la séance**

**La séance est levée à 20h34.**



## ANNEXES

 **Course aux stages et réseautage - explicatif premières années**

 **Projet de réforme - Tenue de réunions ou d'assemblées virtuelles**